

G. BORDONARO donne lecture du texte suivant :

G. BORDONARO geeft lezing van de volgende tekst:

J'ai été interpellé par un cri de détresse d'une maman dont son enfant est accueilli dans la crèche communale « Les Roses », située rue de la Poterie. Cette maman explique son désarroi face à cette crèche qui ferme pour la troisième fois pour cause de travaux qui doivent être réalisés. Pourtant, cette crèche est toute neuve. Face à ses fermetures à répétition, cette personne explique que la Commune n'offre aucune solution pour la garde des enfants. Ils doivent donc se débrouiller par leurs propres moyens pour assurer la garde de leur bébé. La situation particulière de cette maman montre à quel point agir de la sorte envers les parents est un vrai calvaire pour eux. Et nous pouvons nous imaginer que chaque parent a ses propres raisons pour justifier en quoi cette situation est insoutenable. Il a finalement fallu que cette maman lance un cri d'alerte publiquement pour que tout à coup, le jour même, la Commune la contacte et lui propose une solution.

Mes questions sont les suivantes :

- Que se passe-t-il dans cette crèche pour qu'à trois reprises, il a fallu fermer l'établissement pour y faire des travaux ? Pouvez-vous nous expliquer les problèmes et comment se fait-il que, alors qu'elle est neuve, cette crèche rencontre autant de problème ?
- Pourquoi n'êtes-vous pas dans la possibilité de trouver des solutions alternatives pour les parents ? Qu'en est-il d'une solution pour les autres parents ? Doivent-ils tous lancer un appel à l'aide publiquement pour être aidés ?
- Pouvez-vous aujourd'hui rassurer les parents, et garantir que les travaux réalisés n'engendreront pas de nouvelles fermetures ?
- Qui paie les travaux ? On peut supposer que l'entrepreneur n'a pas correctement fait son travail et que les coûts soient supportés par ce dernier.

Monsieur l'échevin WILMART donne lecture de la réponse suivante :

De heer schepen WILMART geeft lezing van het volgende antwoord:

Monsieur le Conseiller Communal,

Voici quelques éléments de réponse :

1)- Que se passe-t-il dans cette crèche pour qu'à trois reprises, il a fallu fermer l'établissement pour y faire des travaux ? Pouvez-vous nous expliquer les problèmes et comment se fait-il qu'alors qu'elle est neuve, cette crèche rencontre autant de problème ?

Tout d'abord, seule la fermeture du 19 février 2021 est liée à des travaux. En effet, les 2 autres fermetures dont il est question étaient liées à la situation sanitaire. Ces fermetures ont été décidées dans le respect strict des recommandations de l'ONE liées à la crise sanitaire de la « COVID-19 » (cas positifs au sein de la crèche).

En revanche, le jeudi 18 février, nous avons constaté des problèmes de chutes de panneaux des faux plafonds à plusieurs endroits de la crèche.

Nous avons dès lors par souci de précaution et de sécurité envers les enfants et le personnel décidé d'informer les parents de la fermeture de notre crèche.

Le service « Bâtiments communaux » a mis immédiatement l'entrepreneur responsable en demeure d'entamer les travaux nécessaires afin de résoudre le problème le plus rapidement possible.

Celui-ci a entamé les travaux le mercredi 24 février et ce, étant donné qu'il a dû commander les pièces nécessaires en vue d'effectuer les réparations, ceux-ci se termineront ce vendredi en fin de journée.

Pour votre bonne information, le coût des travaux incombe totalement à l'entrepreneur général dans le cadre de la garantie décennale.

L'entreprise s'est engagée à vérifier toutes les pièces pour qu'il n'y ait plus de fermetures à l'avenir.

Les parents sont prévenus de la réouverture de la crèche ce lundi 1^{er} mars.

2)- Pourquoi n'êtes-vous pas dans la possibilité de trouver des solutions alternatives pour les parents ? Qu'en est-il d'une solution pour les autres parents ? Doivent-ils tous lancer un appel à l'aide publiquement pour être aidés ?

Il n'est pas nécessaire de lancer un appel à l'aide publiquement pour être aidés, les parents ont les coordonnées de l'assistante sociale de la crèche et peuvent la contacter à tout moment. Pour exemple, lors d'une des fermetures "COVID", la famille en question a fait part de la difficulté de garder leur enfant auprès de l'assistante sociale et une solution a été trouvée immédiatement.

Dans le cas présent, les parents n'ont pas essayé de prendre contact directement avec l'AS, ce qui est regrettable. Une solution aurait pu être trouvée encore plus rapidement.

Dès lors que j'ai été informé de la situation de cette famille, j'ai demandé à la Directrice Générale de prendre contact avec la maman en matinée du 22 février.

L'après-midi du même jour son enfant était déjà en familiarisation dans une autre de nos crèches !

Je tenais à vous préciser que la maman s'est excusée à plusieurs reprises concernant la communication faite sur "Facebook". Elle a souligné sa grande satisfaction de l'accueil proposé à son enfant au sein de la crèche "Les Roses" et du professionnalisme de nos équipes.

Pour les autres parents, et compte-tenu que la durée de fermeture de la crèche était supérieure à 2 jours, le service a enclenché le plan d'accueil d'urgence. Ainsi, tous les parents ont été contactés et une solution a été trouvée dès le 23 février pour chaque parent qui était demandeur d'un accueil provisoire pour son enfant. Le critère géographique ainsi que la qualité de l'accueil ont pu être respectés : proximité du domicile et présence d'une puéricultrice connue pour chaque enfant qui a été accueilli au sein d'une autre crèche.

G. BORDONARO se dit rassuré. Des accidents peuvent se produire mais il espère que ce ne sera plus le cas, l'entrepreneur prend les coûts à sa charge dans ce cas. Il pense que lorsque l'on a communiqué avec les parents, il n'y a pas eu de proposition d'aide écrite noir sur blanc. Peut-être que les parents n'ont pas le réflexe d'aller eux-mêmes chercher de l'aide et que, peut-être, garder un enfant, même pour un jour, est difficile pour certains parents. Il entend bien que, par après, les choses ont été prises en mains. Lorsqu'un courriel est envoyé, il faut peut-être dire aux parents ce qu'ils peuvent faire et qu'elles sont les contacts directs pour les aider. Il espère que le faux plafond ne va plus effondrement, cela surtout pour la sécurité de tous. Il ne doute pas de la capacité du personnel des crèches communales.